



ACTES

COMITE PARTENARIAL

Marseille le 07 Décembre 2010

Allocution d'ouverture par **M. Gilles Barsacq – Secrétaire Général pour les Affaires Régionales.**

« Monsieur le Président du Comité Partenarial,
Madame la Vice-Présidente du Conseil Régional,
Monsieur le Directeur Général de la CAF des Bouches-du-Rhône,
Mesdames et Messieurs les représentants des collectivités territoriales,
Mesdames et Messieurs les représentants des services de l'Etat, chers collègues,
Mesdames et Messieurs,

Je suis particulièrement heureux d'ouvrir ce comité partenarial du dispositif régional d'observation sociale. Je salue particulièrement son Président, Jacques ROUX, pour son investissement sans faille dans la réussite du DROS.

Le DROS s'est imposé ces dernières années comme un acteur incontournable de l'observation de la précarité et de la pauvreté dans notre région, et ce dispositif n'est pas de trop, loin s'en faut, pour aider l'ensemble des décideurs à faire face aux difficultés sociales des habitants de la région. Le DROS est un outil d'observation qui est inscrit au contrat de projet Etat-région 2007-2013 et il faut se féliciter de cette volonté politique partagée de mieux connaître ces phénomènes complexes de la précarité sociale.

Grâce à vos travaux, notamment le baromètre social qui va nous être présenté ce matin, nous savons que l'année 2009 a été particulièrement difficile, même si les transferts sociaux ont joué un rôle d'amortisseur important pour atténuer les effets de la crise. Malgré un niveau de développement économique important, PACA reste la 3ème région par le nombre des personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté, ce qui illustre l'importance des inégalités sociales et territoriales qui frappent notre région, et dans une certaine mesure leur « enkystement ».

De toutes les instances de travail du DROS, le comité partenarial est sans aucun doute le plus original puisqu'il réunit l'ensemble des acteurs publics et privés de la cohésion sociale de la région : les collectivités locales, les services de l'Etat, les associations. Il permet de confronter les observations purement statistiques avec les réalités de terrain, et faire émerger des problématiques d'étude qu'il nous faut approfondir. Aussi, j'attache une importance particulière à la réussite de cette journée : nous avons besoin de votre expertise pour mieux connaître et combattre la pauvreté.

Je souhaitais en introduction de ce comité partenarial insister sur trois points : du point de vue de l'Etat, le DROS nous est tout d'abord indispensable, par ailleurs il faut consolider et élargir ses partenariats, et enfin il conviendra sans doute à court terme d'ouvrir la réflexion sur son champ d'intervention et son devenir.

Pourquoi nous est-il indispensable ?

La première raison, je l'ai souligné d'emblée, c'est que nous devons disposer d'un système d'observation performant pour mesurer finement l'évolution des phénomènes de pauvreté et de précarité. C'est vrai en temps normal, c'est encore plus vrai en période de crise.

La deuxième raison c'est que les phénomènes de précarité sont complexes, tant dans leurs manifestations (en matière de ressources, de conditions de vie) que dans leurs effets (sur le logement, le lien social, sur les territoires). Un simple recueil d'indicateurs standardisés ne suffit pas, il faut exploiter les données, hiérarchiser les informations, dresser des hypothèses pour comprendre les phénomènes émergents et mener des études plus approfondies. Enfin, il faut porter à connaissance ces éléments à l'ensemble des acteurs et les mettre en débat. Telles sont les missions du DROS, et la complexité ne s'est pas tarie, bien au contraire. Je prends un seul exemple. Le Gouvernement poursuit un objectif ambitieux d'améliorer les sorties d'hébergement vers le logement pour les personnes en grande difficulté. Cette ambition nécessite, au-delà de la mobilisation de certains dispositifs comme le logement adapté ou l'accompagnement social vers le logement, de mieux connaître l'offre et la demande, les parcours et les trajectoires des personnes. C'est un chantier à part entière, complexe, qu'il nous faut mener collectivement.

Pour ces deux raisons principales, l'Etat, conformément à ses engagements dans le contrat de projet Etat-Région, poursuivra naturellement son soutien au DROS, mais au-delà du soutien financier, je souhaite que l'ensemble des services de l'Etat collaborent activement à ses travaux. Je pense bien sûr à la direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale, créée au 1er janvier 2010, qui est en charge de cette politique, mais c'est aussi le cas de la DREAL, de la DIRRECTE ou de l'ARS. L'observation de la précarité concerne également les questions d'emploi, de logement ou de santé.

Deuxième point, le DROS mérite d'être consolidé notamment par un élargissement des partenariats.

Quand l'Etat et la Région ont créé le DROS, et que la CAF des Bouches-du-Rhône a répondu présente pour s'y investir, il ne s'agissait pas de créer un observatoire de plus. Le DROS est d'abord un dispositif partenarial de mobilisation des données existantes, de confrontation des points de vue, de construction d'objets de recherche communs. Naturellement, il ne s'agit pas de faire du DROS l'unique lieu d'observation de la pauvreté en région, ses moyens n'y suffiraient pas. Mais il a été créé pour fédérer les acteurs, mutualiser les moyens, construire des diagnostics partagés. Cela n'implique pas que chacun, notamment l'Etat et les collectivités, abandonne ses préoccupations propres et ses marges de manœuvre. Cela induit seulement de ne pas perdre de vue que l'on est plus performant à plusieurs.

Aussi, je suis très heureux de saluer les Conseils Généraux des Bouches-du-Rhône, de Vaucluse, des Alpes de Haute-Provence et des Hautes-Alpes, qui pour la première année, ont signé une convention avec le DROS. C'est pour moi un très grand motif de satisfaction, et je remercie l'équipe du DROS et les Conseils Généraux de cette concrétisation. On parle depuis des années de partager des données sociales avec les collectivités locales, voilà qui prend forme, et c'est déterminant pour notre capacité collective à réagir à la crise.

Vous en aurez ce matin une illustration avec la présentation du rapport national sur la construction d'un tableau de bord expérimental d'indicateurs sociaux départementaux, auxquels les conseils généraux de Vaucluse et des Bouches-du-Rhône ont participé.

Dernier point, l'avenir.

L'inscription du DROS dans le contrat de projet Etat-Région a été déterminant pour inscrire le DROS dans le paysage et sécuriser son fonctionnement. Le contrat de projet arrive à son terme en 2013, et il convient dès maintenant d'anticiper.

Je souhaiterais que l'on entame dès maintenant une réflexion sur le champ d'intervention du DROS. Celui-ci a été positionné d'emblée sur l'observation des phénomènes de précarité et de pauvreté, car comparativement à d'autres champs, ces phénomènes étaient mal connus en région.

Il conviendrait peut-être d'élargir ses problématiques à la cohésion sociale au sens large. La question du « vivre ensemble » est un tout. Elle repose sur la capacité de la société à maintenir le lien social, en évitant que ne se creusent les inégalités sociales, mais aussi à prévenir les tensions liées à la diversité culturelle, à réussir l'insertion sociale et professionnelle des jeunes, à intégrer les populations immigrées, à lutter contre la relégation des quartiers en difficultés.

Certaines régions en France, je pense à l'Île-de-France et au Nord-Pas-de-Calais et d'autres en Europe, se sont engagées dans les démarches de mesure de la cohésion sociale, qui prennent en compte de manière plus globale les indicateurs de développement humain, de qualité de vie, de développement durable. Il nous faut mieux connaître, non seulement la précarité, mais aussi les autres facteurs de richesse.

Cela dépasse à ce stade, le mandat et les moyens du DROS, mais je demande au Comité Partenarial de bien vouloir entamer cet exercice de projection dans l'avenir. On critique beaucoup la multiplication des observatoires, une des réponses est de les faire travailler collectivement sur les enjeux de demain. En voilà un, qui se place dans la future stratégie 2020 de l'Union européenne, qui va promouvoir une « croissance intelligente, durable et inclusive ».

Mesdames et Messieurs, voilà quelques mots pour ouvrir le débat, je vous souhaite une journée de travail riche en débats et en propositions. Je vous remercie. »